

inshore fisheries, and that the papers on this subject will be laid before us.

Your Excellency having been pleased to intimate that our attention will be invited to the expediency of establishing a Department of Trade and Commerce under the supervision of a responsible Minister, we beg leave to assure Your Excellency that the subject shall receive our most careful consideration.

We hear with pleasure that we shall also be asked to consider the propriety of making such improvement in the organization of the Departments of Justice, Customs, and Inland Revenue, as will provide greater facilities for the despatch of the large and increasing volume of business with which those Departments are charged.

We receive with great interest the information that a measure will be submitted to us giving representation in the Senate to the North-West Territories in addition to that which they now possess in the House of Commons.

We also thank Your Excellency for informing us that other measures will be laid before us, and that among them will be found Bills for the amendment of the Acts relating to Government railways, for providing a better mode of trial of claims against the Crown, for the improvement of the Procedure in Criminal Cases, and for the further amendment of the Chinese Immigration Act.

We humbly beg leave to assure Your Excellency that these important subjects and the others which may be laid before us shall receive our best consideration, and that Your Excellency may have full confidence in our earnest desire to promote the development and well-being of Canada.

HON. M. CASGRAIN—HONORABLES MESSIEURS :—En me levant pour répondre la réponse au discours du Trône, vous me permettrez de vous rappeler que c'est la première fois que je prends la parole dans cette Honorable Chambre, et de vous prier en même temps de vouloir bien m'accorder, en ma qualité de jeune membre, toute l'indulgence dont j'ai besoin en cette occasion.

Son Excellence a eu parfaitement raison, je crois, de nous féliciter sur la prospérité générale du pays, et sur l'avenir de paix et de progrès qui s'annonce pour nous. Nous avons eu, en effet, une belle et bonne récolte, les affaires ont prospéré et le peuple en général est content et heureux.

Pour ma part, honorables messieurs, il m'est bien agréable de faire cette déclaration, au moment où nous allons célébrer le 50ème anniversaire du règne de Sa

Majesty la Reine. Cet anniversaire est l'occasion de grandes fêtes et de grandes réjouissances par tout l'Empire ; car nous avons eu le bonheur d'avoir pour Souveraine, pendant ces cinquante années, une Reine, qui a été et qui est encore le modèle des vertus et sous le sceptre de laquelle, le pays et tout l'Empire ont prospéré. Que Dieu la conserve encore longtemps à notre affection.

Nous avons eu le plaisir de voir combien l'exposition coloniale qui a eu lieu récemment à Londres, a mis en relief notre beau et grand pays. Tous ceux qui ont visité cette exposition se sont accordés à reconnaître l'immense progrès qu'avait fait le Canada, et je suis heureux de savoir que cette exposition a eu et doit encore avoir les plus heureux résultats pour notre industrie, nos manufactures et notre agriculture. Si nous avons eu à dépenser des sommes assez rondes pour cet objet, nous en sommes amplement récompensés par les nouveaux débouchés, qui sont ouverts ainsi, à nos marchands et à nos agriculteurs.

Je suis, honorables messieurs, heureux de savoir que les négociations entre le gouvernement Impérial, et celui des Etats-Unis, au sujet de la question des pêcheries se continuent, et qu'il y a tout lieu d'espérer que les deux pays en viendront à un arrangement honorable et satisfaisant, et je suis convaincu, pour ma part, que les intérêts du Canada ne seront pas négligés. Vivant, comme je vis, sur les limites des deux pays, je suis persuadé que les dispositions amicales qui existent entre les deux pays, ne pourront qu'amener une solution dans notre intérêt aussi bien que dans celui des Etats-Unis.

Son Excellence attire notre attention sur l'apropos d'ouvrir un département du commerce sous la direction d'un Ministre responsable, et aussi d'améliorer l'organisation du département de la justice, des douanes et du Revenu Intérieur. Ces mesures d'après son Excellence, auront pour résultat de faciliter l'expédition des affaires. Quand ces mesures nous seront soumises, j'aime à croire, que nous trouverons, que non-seulement elles sont dans l'intérêt de l'expédition des affaires, mais encore qu'elles auront pour résultat d'économiser les deniers publics.